



# CONVENTION TERRITORIALE D'EXERCICE CONCERTÉ (CTEC) DE LA COMPETENCE PARTAGÉE CLIMAT AIR ENERGIE

*Projet*

## Atelier territorial

20 juin 2017, Nice

27 juin 2017, Sisteron

28 juin 2017, Avignon

# Atelier territorial (14h-16h30)

1. CTEC Climat Air Energie :
  - a. Rappel : définition et contexte réglementaire (5')
  - b. Objectifs de l'atelier (5')
  - c. Périmètre thématique et articulation avec les CTEC départementales sur la précarité énergétique (20')
2. Débat sur les propositions de la CTEC en sous-groupes (1h15)
3. Restitution et conclusion de l'atelier (30')



# 1.a. CTEC - Définition et contexte réglementaire

- **Constats à l'origine de la CTEC climat air énergie :**
  - Des politiques portées par tous les niveaux de collectivités.
  - Une compétence très transversale.
- **Objectif de la CTEC :** un exercice concerté de cette compétence pour rationaliser l'action publique pour l'exercice de cette compétence : **cohérence d'action et efficacité des moyens mobilisés.**
- **Cadre réglementaire :**
  - Loi MAPTAM : création de la notion de CTEC et interdiction des cofinancements Région / Département hors de la CTEC et du CPER.
  - Loi NOTRe : suppression de la clause de compétence générale pour le Département et la Région.



# 1.a. CTEC - Définition et contexte réglementaire

## ▪ Concrètement :

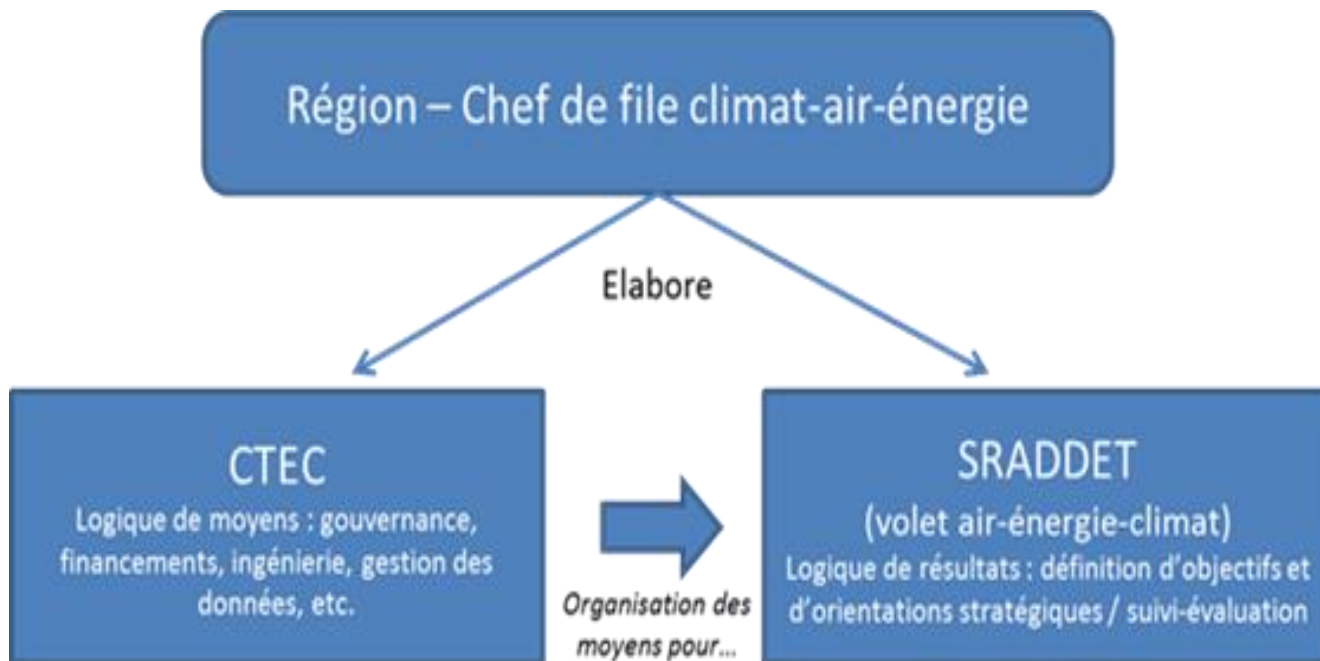
- Qui rédige ? Un chef de file (la Région), en concertation avec les autres collectivités territoriales.
- Quel contenu ?
  - Objectifs de rationalisation de l'action publique air-énergie-climat.
  - Identification des leviers pour les atteindre : gestion des données / mutualisation de l'ingénierie et services unifiés / maîtrise des financements.
- Pour quelle durée ? 6 ans, révisable tous les 3 ans.

## ▪ Leviers pour rationaliser l'action publique territoriale climat air énergie :

- La gestion commune des données climat air énergie.
- La mutualisation de l'ingénierie.
- La maîtrise et l'optimisation des circuits de financement.

# 1.a. CTEC - Définition et contexte réglementaire

La CTEC clarifie l'organisation des moyens déployés par les collectivités territoriales pour atteindre les objectifs de la transition énergétique définis par le SRADEET.



## 1.b. Objectifs de l'atelier



### Mars-Juin 2016 Ateliers territoriaux (1)

- *Qui fait quoi ?*
- *CTEC : quels enjeux, quelles propositions ?*

### Février-Mai 2017 Ateliers techniques du « Groupe des 10 »

- *Approfondissement des propositions.*
- *Premier contenu de la CTEC.*

### Juin 2017 Ateliers territoriaux (2)

- *Consultation sur le premier contenu de la CTEC.*



## 1.b. Objectifs de l'atelier

---

### Trois ateliers :

- Nice le 20 juin
- Sisteron le 27 juin
- Avignon le 28 juin

### Objectifs des ateliers :

- Partager et enrichir le contenu proposé de la CTEC.
- Identifier d'éventuelles lacunes (notamment thématiques).



## 1.c. CTEC – Le périmètre

### **Quatre principes au fondement de la CTEC climat air énergie en Provence-Alpes-Côte d'Azur :**

1. Donner un cadre pour encourager les initiatives mutualisées en assurant la continuité des projets existants (poursuite des cofinancements).
2. Adapter les projets à l'évolution des moyens disponibles (adaptation du temps du projet au temps politique).
3. Améliorer la lisibilité et l'accessibilité des dispositifs d'appui technique et financier pour la transition énergétique.
4. Réaffirmer le soutien de la Région à l'expérimentation : elle capitalise les enseignements ; le bloc communal s'en saisit pour une mise en œuvre généralisée.





## 1.c. CTEC – Le périmètre

### **Périmètre thématique : les politiques territoriales concernées par la CTEC (1/2)**

- Investissement des collectivités sur leur patrimoine : maîtrise de l'énergie, développement des EnR et amélioration de la qualité de l'air.
- Investissement des communes et EPCI relatif aux mobilités douces : pistes cyclables, voies vertes, etc.
- Investissement pour le développement des infrastructures de transports propres : bornes de recharge des véhicules électriques, etc.
- Investissement des communes et EPCI pour les EnR (y compris de valorisation énergétique des déchets : énergie grise).
- Projets visant l'adaptation des territoires aux impacts du changement climatique : ressources en eau, biodiversité, aggravation des risques climatiques, santé, agriculture, tourisme et infrastructures.



## 1.c. CTEC – Le périmètre

---

### **Périmètre thématique : les politiques territoriales concernées par la CTEC (2/2)**

- Accompagnement des acteurs privés (habitants, entreprises) pour maîtriser leur demande en énergie : espaces info énergie, plateformes territoriales de la rénovation énergétique, etc.
- Accompagnement des acteurs privés dans la mise en œuvre de projets de développement des énergies renouvelables et d'économie circulaire.
- Surveillance de la qualité de l'air



## 1.c. CTEC – Le périmètre

### Articulation de la CTEC régionale « climat air énergie » et des CTEC départementales « précarité énergétique »

#### CTEC CAE

Volet préventif :  
✓ OPAH, PIG,  
PTRE

Evaluation commune  
annuelle :  
✓ Partage  
d'expériences.

#### CTEC PE

Volet curatif :  
✓ Aides sociales  
individuelles.



## 2. Les propositions de la CTEC

---

### Supports :

- Une fiche par proposition (quatre au total).
- Une fiche recto-verso d'analyse critique de la proposition.

### Déroulement :

- Proposition relative à la gestion commune des données : analyse en plénière (15').
- Trois autres propositions : travaux en sous-groupes.
  - Une table par proposition.
  - 2\*30' : chaque groupe passe sur deux tables.
  - 20' : synthèse en plénière.



## 2. Les propositions de la CTEC

### Proposition pour l'organisation commune des collectivités pour la gestion des données climat air énergie

#### Deux principes de base :

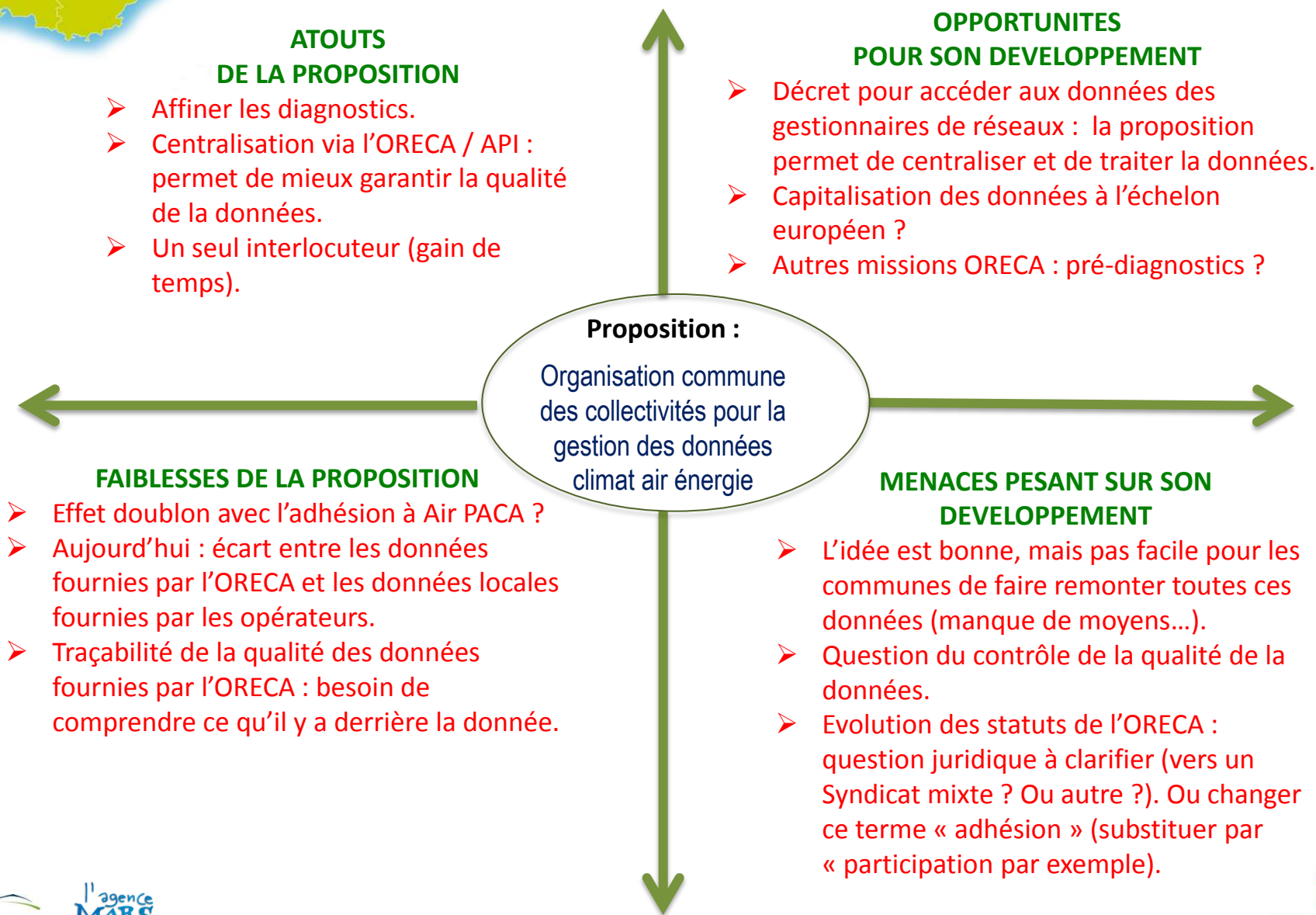
- Engagement des signataires de la CTEC à adhérer à l'ORECA.
- Mise en place d'un protocole API (Application Programming Interface) pour assurer l'interopérabilité des données.

#### Organisation commune proposée :

- La Région anime l'ORECA avec l'Etat et l'ADEME : capitalisation et mise à disposition des données locales et nationales.
- Les Communes, EPCI et Départements s'engagent à transmettre un ensemble de données locales à l'ORECA (cf. fiche).



## 2. Les propositions de la CTEC (graphique complété lors des ateliers)





## 2. Les propositions de la CTEC

---

### Trois tables pour trois propositions :

- Création et animation de schémas de coordination des compétences départementaux et/ou métropolitains.
- Organisation de l'ingénierie publique territoriale pour massifier les projets d'investissement des communes.
- Création et animation d'un « Club des financeurs ».

# 3. Conclusion de l'atelier

## Traitement du périmètre thématique : des lacunes ?

Thématique (champs d'action des collectivités)	Description	Propositions pour intégration à la CTEC (hors gestion des données et précarité)
Projets d'investissement des collectivités territoriales sur leur patrimoine : maîtrise de l'énergie, développement des énergies renouvelables et amélioration de la qualité de l'air.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Construction / Rénovation énergétique du patrimoine communal (et production EnR).</li> <li>&gt; Amélioration de la qualité de l'air intérieur.</li> </ul>	
Projets d'investissement des communes et des Etablissements Public de Coopération Intercommunale (EPCI) relatifs aux mobilités douces (pistes cyclables, voies vertes, etc.).	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Projets de voies vertes.</li> <li>&gt; Construction de pistes cyclables.</li> <li>&gt; Etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Maintien de la liberté du cofinancements Département / Région (sécurisation des financements).</li> <li>&gt; Coordination des financements assurée par un "Clubs des financeurs".</li> <li>&gt; Coordination des structures d'appui aux territoires (vers un schéma de coordination à l'échelle départementale).</li> <li>&gt; Soutien et Généralisation de l'ingénierie territoriale (CEP...).</li> </ul>
Projets d'investissement pour le développement des infrastructures de transports propres (bornes de recharge dédiées aux véhicules électriques par exemple).	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Déploiement des bornes de recharge pour les véhicules électriques.</li> </ul>	
Projets d'investissement des communes et des EPCI dans le domaine des énergies renouvelables (y compris de valorisation énergétique des déchets : énergie grise).	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Portage de projets.</li> <li>&gt; SEM locales dédiées.</li> </ul>	
Accompagnement des acteurs privés (habitants, entreprises) dans la mise en œuvre d'actions de maîtrise de la demande en énergie (espaces info énergie, plateformes territoriales de la rénovation énergétique, etc.).	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; PTRE.</li> <li>&gt; EIE.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Pérennisation des PTRE : cofinancement Région / Département ?</li> <li>Valorisation des CEE ? (// PR2E).</li> </ul>
Accompagnement des acteurs privés dans la mise en œuvre de projets de développement des énergies renouvelables et d'économie circulaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Centrales villageoises, etc.</li> <li>&gt; Projets d'économie circulaire : accompagnement des associations de ZI par exemple.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; La réponse aux appels à projets / AMI de la Région doit passer par un engagement de la collectivités locale à accompagner le projet (participation financière par exemple).</li> </ul>
Surveillance de la qualité de l'air	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Cofinancement du réseau de surveillance AirPACA.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Maintien de la liberté du cofinancements Département / Région (sécurisation des financements).</li> </ul>
Projets visant l'adaptation des territoires aux impacts du changement climatique (sur les ressources en eau, la biodiversité, l'aggravation des risques climatiques, la santé, l'agriculture, le tourisme et les infrastructures)	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Volet adaptation des PCAET</li> <li>&gt; Groupe d'experts régional</li> <li>&gt; Politiques sectorielles (GEMAPI, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Articulation avec les CTEC Aménagement du territoire ; Biodiversité.</li> </ul>





Merci pour votre  
contribution